

Normes bibliographiques

Bibliographie

La bibliographie est le document établissant une **liste exhaustive** des documents consultés ou cités pour élaborer votre mémoire et ne doit mentionner que des **documents effectivement consultés**. Elle comprend certaines mentions obligatoires (auteur, titre, édition...), et rien de plus, qui doivent respecter un ordre précis.

Une bibliographie se présente en général par ordre alphabétique d'auteur (et ordre chronologique, le plus souvent décroissant, pour les ouvrages d'un même auteur). La bibliographie se place à la fin du travail.

Normes bibliographiques

La norme préconisée est la norme A.P.A. (American Psychological Association), la plus répandue aujourd'hui notamment en Sciences Humaines et Sociales. Elle se distingue principalement par : nom de l'auteur en minuscule et date d'édition après le nom de l'auteur.

Le plus important est que la bibliographie soit **homogène et cohérente**.

Lors de la rédaction de la bibliographie, il est fortement conseillé d'avoir en main le document à citer ou d'avoir bien noté toutes les références au moment de la consultation du document.

Selon la norme APA, il faut à la fois mentionner les références des documents dans le texte à l'endroit où ils sont utilisés et dans la bibliographie à la fin du document.

1. Les références dans le texte du travail

La rédaction d'un travail universitaire s'appuie sur des documents scientifiques, sur les idées d'une autre personne, il est donc impératif d'en indiquer les sources.

- Lorsque l'on retranscrit avec ses propres mots les idées d'un auteur, la règle générale est de ne citer que le nom de l'auteur et la date du document auquel on fait référence, de la manière suivante : **(Nom de l'auteur, date de publication)**

ex : Un travail récent **(Gerbe, 2010)** a démontré que...

- Si le nom de l'auteur fait partie du texte, on ne mentionne que la date entre parenthèses

ex : Selon Gerbe **(2010)**, il s'agit...

- Si la référence comporte plus de deux auteurs, il faut tous les citer lors de la première référence, puis ne citer que le premier auteur suivi de la mention « et al. » et de la date.

ex : Les travaux de Nakamura, Laporte, Dister & Fairon **(2010)** ont montré que...

Puis : Cette étude récente **(Nakamura et al., 2010)** a montré que...

Remarque : lorsqu'une référence comporte plusieurs auteurs, les noms des auteurs sont séparés par une virgule et il faut insérer un « & » entre les deux derniers auteurs cités.

- Dans le cas d'une citation secondaire (lorsque l'on cite un auteur cité par un autre auteur et que l'on n'a pas eu la possibilité de consulter le document original), il faut indiquer le nom de l'auteur du document primaire, puis ajouter entre parenthèses "cité par" suivi du nom de l'auteur du document secondaire et du numéro de page.

ex : Les observations de Todorov **(cité par Allouch, 2010, p.149)** ont montré que...

- Lorsque l'on transcrit de manière exacte les propos d'un auteur, sans apporter de modification, il s'agit d'une citation qui doit être signalée comme telle. Si cette citation est relativement courte (moins de 40 mots), elle peut être directement intégrée au corps de texte et mise entre guillemets. Si cette citation est plus longue, il est préférable de la placer dans un paragraphe séparé (que l'on distinguera par une typographie différente). Dans tous les cas, chaque citation doit être suivie du nom de l'auteur, de la date de publication et du numéro de page dont

la citation est extraite : (Auteur, date, p. X). Si la citation s'étend sur plusieurs pages, il faut noter les pages comme suit : (Auteur, date, pp. page de début – page de fin)

ex : Le FLE est « tout simplement la langue d'apprentissage pour tous ceux qui ont une autre langue que le français comme langue maternelle » (**Tagliante, 2009, p.13**).

2. La bibliographie

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples « classiques » de références bibliographiques selon les types de documents. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter :

- le guide de la Bibliothèque ÉPC-Biologie de l'Université de Montréal, disponible à l'adresse suivante : <http://www.bib.umontreal.ca/ED/Disciplines/psychologie/references.htm>

- le guide réalisé par Marc Couture de l'Université du Québec à Montréal, disponible à l'adresse suivante : <http://benhur.teluq.uqam.ca/spersonnel/mcouture/apa/index.htm>

1. Monographie

a) un seul auteur

Auteur, A. (Année). *Titre du livre*. Lieu de publication: Maison d'édition.

ex : Garric, N. (2001). *Introduction à la linguistique*. Paris : Hachette.

b) plusieurs auteurs

Auteur, A., Auteur, B. & Auteur, C. (Année). *Titre du livre*. Lieu de publication: Maison d'édition.

ex : Dessales, J.-L., Picq, P. & Victorri, B. (2006). *Les origines du langage*. Paris : Editions le Pommier.

Remarque : Lorsqu'il ne s'agit pas d'auteur au sens strict mais d'éditeur scientifique, il faut le préciser en plaçant « Ed. » ou « Eds. » entre parenthèses après le dernier éditeur.

c) auteur = un organisme ou une institution

ex : Ministère de l'Éducation Nationale (2008). *Qu'apprend-on à l'école élémentaire ? Les nouveaux programmes 2008-2009*. Paris : CNDP.

Remarque : S'il s'agit d'une association, il faut noter son nom en toutes lettres même si l'abréviation est très connue.

d) Ouvrage collectif dirigé (ou coordonné) par un (ou plusieurs) auteur(s)

Lorsque la fonction de l'auteur est précisée sur la page de titre de l'ouvrage, il faut le mentionner : Auteur, A. (fonction sous forme abrégée) (Année). *Titre du livre*. Lieu de publication : Maison d'édition.

ex : Anis, J. (Dir.) (2001). *Parlez-vous texto ?* Paris: Le Cherche midi.

Dortier, J.-F. (Coord.) (2001). *Le langage : Nature, histoire et usage*. Auxerre : Sciences Humaines Editions.

e) Chapitre dans un ouvrage collectif

Auteur, A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur, B. Directeur, & C. Directeur (dir.), *Titre du livre* (pp. page de début - page de la fin du chapitre). Lieu de publication : Maison d'édition.

ex : Billiez, J. & Lambert, P. (2008). Dans les coulisses de la (socio)linguistique urbaine française : Le silence criant des filles. Dans A. Moussirou-Mouyama (dir.), *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet* (pp. 364-370). Paris : Editions Ecriture.

Remarque : le titre de l'ouvrage collectif est en italique et non le titre du chapitre

2. Périodique

a) Numéro de périodique thématique

Auteur, A. (Année). Titre thématique de la revue. *Titre de la revue, n° de la revue*. Lieu de publication : Maison d'édition.

ex : Nonnon, E. & Goigoux, R. (2007). Les ratés de l'apprentissage de la lecture à l'école et au collège. *Repères*, 35. Lyon : INRP

Remarque : le titre du périodique et le numéro du périodique sont en italique et non le thème du numéro de la revue.

b) Article dans un périodique

Auteur, A., Auteur, B. & Auteur, C. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique, volume* (numéro), page de début - page de la fin

ex : Frier, C. & Guernier, M.-C. (2007). Paroles de lecteurs et si les usages scolaires empêchaient de pratiquer la lecture ? *Repères*, 35, 117-138.

Collès, L. (2008). La quête identitaire des adolescents issus de l'immigration maghrébine à travers un roman de la littérature beur. *Le langage et l'homme*, 43(1), 65-77.

Remarque : le titre du périodique et le numéro ou le volume du périodique sont en italique et non le titre de l'article.

3. Mémoire ou thèse

a) Version papier

Auteur, A. (Année). *Titre de la thèse ou du mémoire*. (Mention du grade et information de publication). Université, Lieu.

ex : Goossens, V. (2005). *Une typologie des noms de sentiment basée sur leurs collocations verbales*. (Mémoire de master 2 non publié). Université Stendhal-Grenoble 3, Grenoble.

Dat, M.-A. (2006). *Didactique présecondaire des langues étrangères : L'influence de la présentation multimodale du lexique sur la mémorisation chez des enfants de 8 à 11 ans*. (Thèse de doctorat non publiée). Université de Toulouse 2- Le Mirail, spécialité Sciences du Langage, Toulouse.

b) Version électronique

Auteur, A. (Année). *Titre de la thèse*. (Mention du grade, Université, Lieu). Repéré le date de consultation à URL du document

ex : Combe Celik, C. (2010). *Pratiques discursives dans une formation en ligne à la didactique du français langue étrangère : une analyse de la communication pédagogique asynchrone*. (Thèse de doctorat, Université de Grenoble, spécialité Sciences du langage, Grenoble). Repéré le 13 décembre 2010 à <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00508363/fr/>

4. Dictionnaire et encyclopédie

a) Entrée rédigée par un auteur identifié

Auteur de l'entrée, A. (Année). Titre de l'entrée. Dans *Titre du dictionnaire/encyclopédie* (volume, pp. page de début-page de fin). Lieu de publication : Maison d'édition.

ex : Messerli, P. (1980). Aphasie. Dans *Dictionnaire encyclopédique de psychologie* (vol.1, pp. 82-85). Paris : Bordas.

b) Entrée anonyme

Titre de l'entrée (Année). Dans *Titre du dictionnaire/encyclopédie*. Lieu de publication : Maison d'édition.

ex : Aphasie (2005). Dans *Le Nouveau Littré*. Paris : Garnier.

5. Plusieurs publications d'un même auteur dans une même année

ex : Trimaille, C. (2007a). Accueil et intégration : à propos des connaissances linguistiques. *Ecart d'identité*, 111, 25-27.

Trimaille, C. (2007b). Stylisation vocale et autres procédés dialogiques dans la socialisation langagière adolescente. *Cahiers de praxématique*, 49, 183-206.

6. Références électroniques ou sitographie

a) Article de périodique en ligne

Auteur, A. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, volume (numéro), page de début - page de la fin. Repéré le date de consultation à URL de l'article

ex : Baudé, J. (2009). Vous avez dit « maîtrise raisonnée » des TIC. *EpiNet*, 115. Récupéré le 29 septembre 2009 à <http://www.epi.asso.fr/epinet.htm>

Remarque : il ne faut pas mettre de point après l'URL. Dans cet exemple, l'article en ligne n'était pas paginé, il n'y a donc aucune mention de pagination dans la référence bibliographique.

b) Article d'un quotidien en ligne

Auteur, A. (Année, jour mois). Titre de l'article. *Titre du quotidien*. Repéré le date de consultation à URL de l'article

ex : Bentolila, A. (2008, 03 septembre). La maternelle, machine de guerre contre les inégalités. *Le Monde*. Repéré le 30 septembre 2009 à http://www.lemonde.fr/web/recherche_resultats/1,13-0,1-0,0.html

c) Encyclopédie ou dictionnaire électronique

Auteur, A. *Titre du dictionnaire/encyclopédie*. Repéré le date de consultation à URL du dictionnaire

ex : Office québécois de la langue française. *Le grand dictionnaire terminologique*. Repéré le 29 septembre 2009 à <http://www.granddictionnaire.com/>

d) Article d'une encyclopédie ou d'un dictionnaire électronique

Titre de l'entrée. Dans *Titre du dictionnaire/encyclopédie*. Repéré le date de consultation à URL de l'article

ex : Langue. Dans *Le dictionnaire multifonctions de TV5 Monde*. Repéré le 29 septembre 2009 à <http://dictionnaire.tv5.org/>

e) Site Web

Auteur, A. *Nom du site Web*. Repéré le date de consultation à URL du site Web

ex : Université Laval. Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*. Repéré le 30 septembre 2009 à <http://www.bibl.ulaval.ca/>

Remarques générales :

Lieu d'édition étranger : si la ville n'est pas connue mondialement, la faire suivre du pays

(ex : Sprimont, Belgique : Mardaga)

Si deux éditeurs (co-édition) : les séparer par « / » (Ex. Paris : Hermès/Lavoisier)

Si l'année d'édition n'est pas connue = (s.d.)

Si le lieu d'édition n'est pas connu = (s.l.)